

RAPPORT ANNUEL DE GESTION
Conseil d'établissement de l'école de Barraute

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE du conseil d'établissement

C'est avec beaucoup de fierté que je vous présente le rapport annuel 2024-2025 du conseil d'établissement de l'École de Barraute. Cette année marque une étape importante dans notre histoire, puisqu'il s'agit de la première année complète sous le nouveau modèle regroupant l'école secondaire Natagan et l'école primaire Notre-Dame-du-Sacré-Cœur au sein d'une même entité institutionnelle.

Ce regroupement a permis d'unir nos forces et de simplifier nos processus afin d'assurer une gestion plus cohérente et efficace. Dès les premières rencontres, les membres du conseil d'établissement – représentant les parents, les enseignants, le personnel, les élèves et la communauté – ont démontré un engagement remarquable à collaborer dans ce nouvel environnement. Leur rigueur et leur ouverture ont permis de mener les travaux avec fluidité et dans un esprit de bienveillance.

Tout au long de l'année, le conseil a été consulté sur des dossiers variés et essentiels à la vie de notre milieu scolaire : budget, organisation pédagogique, activités éducatives et culturelles, campagnes de financement, infrastructures et aménagements. Les décisions prises ont toutes eu pour objectif de soutenir la réussite de nos élèves, de dynamiser la vie scolaire et de renforcer le lien entre l'école et sa communauté.

Je tiens à souligner la contribution exceptionnelle de tout le personnel des deux écoles, qui a su relever les défis du changement avec professionnalisme et cœur, offrant aux élèves un encadrement de qualité et de nombreuses occasions d'apprendre, de bouger et de s'épanouir.

Enfin, je remercie sincèrement l'ensemble des membres du conseil pour leur implication soutenue et leur désir de travailler dans l'intérêt supérieur de nos jeunes. Cette première année de fonctionnement commun est une réussite dont nous pouvons collectivement être fiers, et elle jette les bases solides de notre avenir.

Avec mes salutations les plus cordiales,

Michelle Lacasse,
Présidente

Tables des matières

1. Présentation du conseil d'établissement.....	3
1.1. Liste des membres du conseil d'établissement.....	3
2. Bilan des activités du conseil d'établissement	3
2.1. Calendrier des séances du conseil d'établissement	3
2.2. Activités réalisées et décisions prises.....	5
2.3. Résultats obtenus	8
Annexes	14

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1. Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre (ex. : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)
Michelle Lacasse	Présidente (parent)
Mylène Barbeau	Vice-présidente (parent)
Isabelle Dault	Parent
Théa Barklay	Parent
Roxanne Morin	Parent
Zoé Jobin Chayer	Parent
Karoline Alain	Enseignante NDSC
Marie-Philippe Bisson	Enseignante NDSC
Amélie Therrien	Enseignante Natagan
Yann Francoeur	Enseignant Natagan
Karoll-Ann Bisson	Soutien Natagan
Audrée Vallières	Professionnelle NDSC
Karine Briand	Représentante service de garde NDSC
Mélanie Chabot	Directrice
Kevin Lacoursière	Directeur adjoint

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1. Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date (jour mois année)	Type de séance (préciser: ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.)
17 septembre 2024	Assemblée générale annuelle
17 septembre 2024	Ordinaire
5 novembre 2024	Ordinaire
4 février 2025	Ordinaire
25 mars 2025	Ordinaire

29 avril 2025	Ordinaire
17 juin 2025	Ordinaire

2.2. Activités réalisées et décisions prises

2.2.1. Pouvoirs généraux

Sujets traités	Date (mois année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Adoption du projet éducatif ¹	17/06/2025	Approbation	
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	17/06/2025	Approbation	Les documents révisés ont été présentés.
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	29/04/2025	Approbation	Les changements au code de vie ont été présentés.
Approbation des contributions financières exigées	29/04/2025	Approbation	
Établissement des principes d'encadrement des couts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	29/04/2025		Peu de changements.
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	29/04/2025	Approbation	
Adoption des règles de fonctionnement du service de garde	16/01/2025	Adoption	
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire			Ne s'applique pas.
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)		Consultation	Aucun membre n'a participé au comité de parents.
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	17/06/2025		
Consultation sur les critères de sélection de la direction			Ne s'applique pas.
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité			
Transmission des documents à l'intention des parents	Tout au long de l'année	Présentation	Courriel, Facebook, bilan des apprentissages

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions réalisées.

2.2.2. Pouvoirs liés aux services éducatifs

Sujets traités	Date (mois année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique			Ne s'applique pas.
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant.	29/04/2025	Approbation et consultation	En vérifiant les frais chargés aux parents, nous avons présenté brièvement le matériel.
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et des contenus des programmes d'études			Ne s'applique pas.
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)			
Approbation du temps alloué à chaque matière (grille-matières)	29/04/2025	Approbation	Présentation de quelques modifications.
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors horaire ou hors école)	5/11/2025	Approbation	Plan des activités pour l'ensemble de l'année Approbation des activités de fin d'année.
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)	Ne s'applique pas.		
Consultation des parents			Ne s'applique pas.
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves			

2.2.3. Pouvoirs liés aux services extrascolaires

Sujets traités	Date (mois année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Organisation de services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	Tout au long de l'année	N'a pas été discuté lors du CE	Des animations ont été faites par nos TES sur l'heure du diner.
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme			Ne s'applique pas.

2.2.4. Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles

Sujets traités	Date (mois année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement		Approuvé	
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	5/11/2025	Approuvé	NDSC : Jeux d'eau Barraute et la brigade des pompiers de Barraute pour la création future de la classe extérieure. Foire du Camionneur pour les activités et l'amélioration de la cour d'école Pour le voyage à Tremblant : dîner Hotdog, cueillette de bouteilles. Vente de produit Kandju et de La Boulangerie Lacroix (pour activités à l'école). Natagan : Vente de barres de chocolat ou un don de 40 \$ pour les activités étudiantes. Vente d'épices pour les élèves de secondaire 4 pour le voyage de finissants.

		Les élèves de secondaire 3 ont fait la vente de pizzas, paniers, cadeaux, popcorn et fromage. Ils ont également fait de la surveillance aux jeux gonflables à la Foire du Camionneur pour un voyage éducatif, à Québec.
Adoption du budget annuel de l'établissement	Adoption	Présentation du budget révisé.

2.2.5. Autres activités réalisées

(ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)

Sujets traités	Date (mois année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Information garderie en milieu scolaire	5/11/2024	Consultation	Aménagement d'une garderie en milieu scolaire ouverture le 18 novembre 2024.

2.3. Résultats obtenus

Projet éducatif École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur

Mission	Vision	Valeurs
Pourquoi sommes-nous ici? <i>Nous sommes ici afin de guider les enfants à devenir des citoyens passionnés et engagés.</i>	Ce qui décrit l'organisation, ce que nous voulons devenir? <i>Nous voulons offrir des moments d'apprentissage harmonisés où les apprenants connaissent les cibles et les attentes.</i>	Engagement : Je pose des actions afin de promouvoir un milieu de vie stimulant tout en favorisant la réussite. Plaisir : Contaminer notre environnement par notre passion, notre investissement, notre

		engagement, notre énergie et notre sourire. <i>Collaboration</i> : Participer positivement lors des discussions en étant ouvert aux idées de tous dans un souci d'accord commun.
--	--	--

Enjeu : L'harmonisation de nos pratiques d'enseignement			
Orientations	Objectifs	Indicateurs	Cibles
Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel	D'ici 2027, augmenter de 5% la proportion d'élèves se situant dans les intervalles de 70% à 100% en écriture au résultat final à la fin des cycles. Le critère 5 : orthographe d'usage et grammaticale est ciblé.	La proportion de ceux qui ont atteint les attentes de fin d'année de façon satisfaisante (+70 %).	1er cycle : proportion 76,9 % cible 82 % 2e cycle : proportion 51,5 % cible 56% 3e cycle : proportion 64,7 % cible 70 %
		Tous les élèves bénéficieront d'un processus d'évaluation différencié qui répond à leurs besoins.	70% des élèves seront en réussite assurée (71% à 89%)
	D'ici 2027, augmenter de 5% la proportion des élèves se situant dans les intervalles 70 % à 100% dans la compétence Résoudre une situation mathématique au résultat final à la fin de chacun des cycles.	La proportion de ceux qui ont atteint les attentes de fin d'année de façon satisfaisante (+70 %).	1er cycle : 80,8 % cible 85% 2e cycle : 72,7 % cible 77%
	D'ici 2027, augmenter le nombre de classes qui mettent en place l'enseignement des fonctions exécutives	Nombre de classe : 5 classes en 2022-2023	3e cycle : 64,7% cible 70%
Enjeu :			

Maintien de la civilité			
Orientations	Objectifs	Indicateurs	Cibles
Évoluer dans un environnement sain et sécuritaire	D'ici 2027, diminuer le nombre de comportements d'incivilité et de violence	Nombre de comportements majeurs à la fin de chaque année scolaire 2022-2023 49 mémos majeurs de consignés dans le Soi (souvent les mêmes élèves)	Diminution de 1% à chaque année
	D'ici 2027, augmenter le sentiment de bien-être de tous les acteurs de notre milieu (membres du personnel, élèves, parents).	Proportion des acteurs qui ont un sentiment de bien-être dans leur milieu 28% des élèves aiment venir à l'école et 57% aiment parfois venir à l'école (élèves du 2e et 3e cycle) 54 % du personnel aime toujours venir travailler à NDSC	Augmentation du pourcentage du sentiment de bien-être du personnel et des élèves de 1% à chaque année
Enjeu : Un milieu de vie et d'apprentissage dynamique et motivant			
Offrir des services qui sollicitent les différents types d'apprenant pour maximiser les apprentissages et la motivation.	D'ici 2027, les élèves bénéficieront d'une période d'Apprendre en bougeant par cycle de 9 jours pour consolider des cibles ayant des résultats à risque.	Nombre de groupes participant à la période commune et intégrant des cibles à risque. En 2022-2023 2 classes de 1re année participaient.	Tous les groupes de la maternelle à la 6e année intègrent des cibles (pédagogiques ou sociales) à risque dans la période d'Apprendre en bougeant
	D'ici 2027, les élèves développeront des habiletés pédaconumériques selon une planification	Nombre de cibles vues selon un nombre de fois par année.	2023-2024 : chaque cible de la planification sont intégrées au moins deux fois par année.

	établie (cibles définies).	En 2022-2023, 1 cible a été vue au moins 1 fois dans l'année.	2024-2025 : 2 cibles, 1 fois par année. 2025-2026 : 2 cibles, 2 fois par année. 2026-2027 : 3 cibles, 1 fois par année.
	D'ici 2027, des activités diversifiées sont offertes le midi et aux récréations.	Nombre d'activités offertes (Animation, jeux, matériel). 2022-2023 : 1 midi par semaine avec des élèves du secondaire au gymnase 2 midis par 9 jours : Movie Club. Midis en musique.	Offrir des activités le midi au moins 5 midis par cycle Achat de jeux à toutes les années

École secondaire Natagan

Mission	Vision	Valeurs
Pourquoi sommes-nous ici? <i>Collaborer à la réussite des élèves dans un milieu attractif et bienveillant</i>	Ce qui décrit l'organisation, ce que nous voulons devenir? <i>À Natagan, nous sommes une équipe collaborative dans laquelle règne la confiance ayant pour but commun la réussite de tous ses élèves.</i>	Bienveillance : Mes interventions, mes propos, mes gestes et mes actions respectent et contribuent au bien-être de l'autre. Plaisir : Contaminer notre environnement par notre passion, notre investissement, notre engagement, notre énergie et notre sourire.

		<i>Collaboration</i> : Participer positivement lors des discussions en étant ouvert aux idées de tous dans un souci d'accord commun.
--	--	--

Enjeu : Un milieu d'apprentissage favorisant la rétention de tous ses acteurs			
Orientations	Objectifs	Indicateurs	Cibles
Soutenir des pratiques attractives, inclusives et avant-gardistes pour répondre aux différents besoins de nos élèves.	D'ici 2027, optimiser les pratiques pédagogiques de tous les enseignants dans le but d'améliorer le pourcentage de réussite des élèves.	Taux de présence et d'engagement de tous les enseignants lors des journées de concertation ayant pour objectif l'amélioration des pratiques évaluatives.	100% des enseignants se seront investis dans un processus d'évaluation des apprentissages se référant aux normes et modalités de l'établissement.
		Tous les élèves bénéficieront d'un processus d'évaluation différencié qui répond à leurs besoins.	70% des élèves seront en réussite assurée (71% à 89%)
Reconnaitre la diversité des acteurs et valoriser l'apport de chacun.	D'ici 2027, assurer un environnement pédagogique qui favorise l'engagement de tous les acteurs dans la progression académique de chaque élève.	Tous les élèves bénéficieront de temps d'enseignement personnalisé selon leurs besoins lors des périodes d'étude.	100% des élèves auront plus de temps d'enseignement personnalisé.
Enjeu : Un milieu sécuritaire, stimulant et bienveillant			
Orientations	Objectifs	Indicateurs	Cibles
Promouvoir un environnement qui favorise l'écoute, la communication et des relations personnelles et sociales satisfaisantes.	D'ici 2027, assurer un environnement empreint de civilité qui favorise l'adhésion collective où chacun peut s'épanouir.	Le pourcentage des élèves et du personnel qui se sentent respectés dans leur rôle et leurs responsabilités.	75% des acteurs de l'école se sentiront respectés dans leur rôle et leurs responsabilités.

Offrir un milieu de vie qui intègre des activités culturelles, sportives, scientifiques et entrepreneuriales.	D'ici 2027, offrir une diversité d'activités qui permettront aux élèves de découvrir différents domaines et intérêts	Taux de participation des élèves aux activités de l'école.	Une augmentation de 5% de participation des élèves aux activités offertes par le milieu scolaire.



Comment l'école et les parents peuvent-ils collaborer?

Nous sollicitons votre collaboration par les communications par courriel ou appel téléphonique lorsque cela est nécessaire. En tout temps, vous pouvez dénoncer une situation ou être sollicité comme parent d'une victime, d'un témoin ou de l'auteur. Toutes les plaintes sont traitées de façon confidentielle.

Vous pouvez effectuer un signalement de situation au titulaire de votre enfant ou à tout adulte de l'école qui fera le suivi auprès des personnes ciblées.

Que fera l'école si elle constate des situations d'intimidation ou de violence?

Au moment où le geste est constaté

Mesures soutien et encadrement

Sanctions possibles

Suivi

Démarche d'enquête, communication aux parents et sanctions.

L'école assure l'accompagnement nécessaire à la victime, au témoin et à l'élève-auteur de l'acte.

Geste de réparation, excuses verbales ou écrites, rencontre avec l'élève et les parents, suspension du cours ou de l'école, etc.

Interventions rapides, rencontres et communications avec les personnes impliquées.



À L'ÉCOLE DE BARRAUTE, TU N'ES JAMAIS SEULE !



N'oublie pas...

ce n'est pas ce que tu es,
ce que tu aimes,
ce que tu fais,
qui donne le droit à quiconque
de te faire subir de la violence.

Critères pour déterminer une situation d'intimidation

01

intentionnel ou non



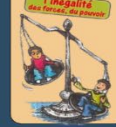
02

répétitif (souvent)



03

l'inégalité des forces ou du pouvoir



À l'école de Barraute, tous, adultes et élèves, ont les mêmes droits, dont celui d'évoluer en sécurité et d'être accepté dans leur milieu d'appartenance.

Nous favorisons les relations saines et aucun geste d'intimidation ou de violence sous toutes ses formes n'est toléré. Notre école encourage la déclaration de tout incident : toute personne qui sait que de tels actes sont commis doit les déclarer.

Un suivi se fera rapidement et de façon confidentielle.

CE QUE FAIT L'ÉCOLE POUR PRÉVENIR LES ACTES D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE ?

- L'adoption de pratiques de prévention pour développer les compétences socio-émotionnelles des élèves
- Outiller nos élèves à faire la différence entre un conflit et de l'intimidation.
- Favoriser la collaboration école-famille
- La mise en oeuvre et la révision d'un Plan d'action pour un milieu sain et bienveillant
- L'utilisation d'un protocole afin de faire le suivi auprès de l'auteur d'actes d'intimidation, les témoins et le(s) victime(s)



QUELQUES DÉFINITIONS

VIOLENCE :

La violence c'est dire ou écrire des paroles méchantes, insulter, se moquer, rejeter ou humilier quelqu'un, frapper, taxer, toucher les parties intimes sans consentement, répandre des rumeurs, briser des objets, etc. Il existe plusieurs formes de violence: verbale, psychologique, physique, sociale, sexuelle et électronique.

INTIMIDATION :

L'intimidation est une sorte de violence caractérisée par une inégalité de pouvoir entre la victime et l'agresseur, et de façon répétée. Elle peut être intentionnelle ou non.

CONFLIT :

Mésentente entre deux ou plusieurs élèves qui ne partagent pas le même point de vue. Le conflit peut entraîner des gestes de violence. Les deux personnes sont sur un pied d'égalité. Il n'en résulte aucune victime même si les deux peuvent se sentir perdants.

Tu vis une situation
problématique à l'école?

Tu vis une situation de violence à
caractère sexuel?

Protecteur national
de l'élève

Québec



Le Protecteur
national de l'élève
est là pour veiller au
respect des droits
des élèves et de
leurs parents.



Pour porter plainte, faire
un signalement ou pour
toute autre question :

- quebec.ca/droits-eleve
- téléphone/texto
1-833-420-5233
- plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca



COMMENT PORTER PLAINTES?

Si toi ou tes parents n'êtes pas
satisfaits des services scolaires :

- 1 Parles-en à la personne concernée
ou à son patron
- 2 Contacte le responsable
du traitement des plaintes
- 3 Communique avec ton protecteur
régional de l'élève

Violence à caractère sexuel

Tu peux porter plainte directement au
protecteur régional de l'élève si tu le
souhaites. De plus, toute autre personne
peut faire un signalement directement au
protecteur régional de l'élève.